

## Rejoignez-nous !

Le petit patrimoine cultuel mérite souvent un entretien et toujours de perdurer. Aidez-nous dans cette tâche en devenant membre de notre association.

Monsieur et Madame – Monsieur – Madame

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tél. : .....

@mail : .....

La cotisation annuelle est fixée par l'Assemblée générale mais la première inscription qui est un accueil est de 10 €. Après, selon la loi de finances en vigueur et le montant de votre versement, un reçu fiscal peut vous être adressé vous permettant de déduire de vos impôts 66% de son montant dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Ainsi 59 € ne vous coûtent que 20 €.

MODE DE PAIEMENT par chèque bancaire libellé au nom de l'Association et adressé à :

ASCCA, château du Pin-en-Vallée  
Fontaine-Guérin

49250 Les Bois d'Anjou

Glissez cette fiche dans une enveloppe  
avec votre chèque